

# N°8

Mars 2011

**Résultats  
du Groupe** p. 2

**Activités** p. 3

**Carnet  
de l'actionnaire** p. 6

# LA LETTRE aux actionnaires



*Madame, Monsieur, cher Actionnaire*

→ Activités

## Le terminal 2B rénové fin 2015

Le terminal 2B, inauguré en 1981, fera l'objet d'une rénovation complète. Objectif : accueillir un trafic point à point dans une infrastructure modulaire (Schengen et International). C'est une rénovation lourde, dont le coût prévu avoisine 105 millions d'euros, mais qui aura un impact visuel et fonctionnel pour le passager. Le bâtiment passera à deux niveaux, une coursive de débarquement sera créée, les zones publiques et commerciales agrandies et les postes Inspection Filtrage mutualisés. Cette réhabilitation qui portera la capacité annuelle à 6,5 millions de passagers au lieu de 5,4 millions aujourd'hui. Le démarrage des travaux est prévu fin 2012, après la fermeture complète du terminal, pour une mise en service prévue fin 2015.



Malgré un trafic quasi stable en 2010 par rapport à 2009, Aéroports de Paris a su démontrer la solidité de son modèle économique et la pertinence de sa stratégie en générant un chiffre d'affaires de **2 739 millions d'euros** et un EBITDA de **927 millions d'euros** en croissance respectivement de **4,0 et 5,0 %**.

Ces résultats, supérieurs aux perspectives annoncées, sont principalement tirés par la performance des commerces, dont le chiffre d'affaires par passager affiche une hausse de **plus de 15 % à 14,3 euros**. Cela est dû aux bons résultats de la mode et du luxe, au développement de faisceaux à forte contribution comme la Chine et à des concepts performants dans l'horlogerie et la gastronomie.

Pour l'avenir, cette solidité nous permet de poursuivre une politique d'investissement soutenue dans notre cœur de métier aéroportuaire visant à améliorer la satisfaction de nos clients. Nous avons également tenu à renforcer notre partenariat dans les domaines de la publicité et des commerces pour améliorer la qualité de notre offre.

Depuis le début de l'année, nous observons une reprise du trafic encourageante. Pour 2011, nous faisons désormais l'hypothèse d'un trafic passager en hausse de 4 à 5 %. Dans ces conditions, la croissance du chiffre d'affaires et de l'EBITDA devrait être en 2011 légèrement supérieure à celle observée en 2010.

Un communiqué de presse, que vous trouverez sur notre site internet, complète les informations de ces pages.

Le Conseil d'Administration du 24 février 2011 a décidé de soumettre au vote de la prochaine Assemblée Générale annuelle la distribution d'un dividende de **1,52 euro** par action, au titre de l'exercice 2010. Sous réserve du vote en Assemblée Générale annuelle, la date de mise en paiement interviendrait le 19 mai 2011. Ce dividende correspond à un taux de distribution de 50 % du résultat net consolidé part du Groupe de l'exercice 2010, en ligne avec l'objectif de distribution de dividendes d'Aéroports de Paris.

L'Assemblée Générale des actionnaires se tiendra le jeudi 5 mai 2011 à 15h, au Palais des Congrès de la Porte Maillot, à Paris. J'espère vous y retrouver nombreux.

**Pierre Graff**  
*Président-directeur général d'Aéroports de Paris*



## Aéroports de Paris, de solides résultats 2010

Malgré un trafic passager quasi stable, le **chiffre d'affaires consolidé** d'Aéroports de Paris s'établit en croissance de 4,0 %\* à 2 739 millions d'euros en 2010.

Cette croissance a été soutenue par la forte progression des revenus issus des commerces et services qui profitent de la hausse du chiffre d'affaires par passagers en zone réservée de 15,3 %, de la poursuite du développement de l'immobilier, de l'impact sur le 1<sup>er</sup> trimestre des hausses tarifaires appliquées au 1<sup>er</sup> avril 2009 et de la croissance des activités des filiales. Et cela malgré l'impact de l'éruption du volcan islandais et le gel des tarifs appliqué au 1<sup>er</sup> avril 2010.

L'**EBITDA**, poursuit sa croissance (+5,0 % à 927 millions d'euros), grâce à des charges courantes qui progressent plus faiblement (+3,1 % à 1 855 millions d'euros) que le chiffre d'affaires. Le taux de marge progresse de 0,3 point à 33,8 %.

Les dotations aux amortissements progressent de 5,2 % à 384 millions d'euros en raison de l'acquisition de Roissy Continental Square et de la montée en puissance de certains projets tels que la jonction A-C du terminal 2 de l'aéroport de Paris-Charles de Gaulle. Le **résultat opérationnel courant** est en hausse de 4,8 % à 543 millions d'euros.

Le **résultat net part du Groupe** s'établit à 300 millions d'euros, en hausse de 11,3 %.

## Résultats par segment

Le **produit des redevances aéronautiques**<sup>1</sup> est en légère hausse de 1,6 % à 795 millions d'euros sous l'effet de l'augmentation tarifaire en vigueur du 1<sup>er</sup> avril 2009 au 31 mars 2010, de l'évolution favorable du mix trafic et malgré le gel des tarifs appliqué au 1<sup>er</sup> avril 2010. Le produit des redevances spécialisées est en hausse de 2,9 % à 172 millions d'euros. L'EBITDA du segment est en baisse de 2,0 % à 337 millions d'euros, ce qui porte le taux de marge brute à 23,2 % contre 24,1 %.

Le **chiffre d'affaires du segment Commerces et Services** progresse de 8,5 % par rapport à 2009 à 944 millions d'euros. L'EBITDA du segment progresse de 9,3 % à 440 millions d'euros. Le taux de marge brute s'établit ainsi à 46,6 %, en hausse de 0,3 point par rapport à 2009.

Le **chiffre d'affaires du segment Immobilier** poursuit son développement (+8,9 %) à 233 millions d'euros grâce à la croissance du chiffre d'affaires externe. Ce dernier s'élève à 184 millions d'euros (+10,7 %), soutenu par l'acquisition de Roissy Continental Square pour 13,5 millions d'euros (ensemble immobilier situé sur la plate-forme de Paris-Charles de Gaulle) et les commercialisations récentes (extension du hub de FedEx notamment). L'EBITDA s'établit en hausse de 4,9 % à 122 millions d'euros.

Le **segment Escale et prestations annexes** reste déficitaire malgré un chiffre d'affaires en hausse de 5,2 % en 2010 à 197 millions d'euros. Malgré la réorganisation et la mise en œuvre du plan d'économies, le déficit est stabilisé. L'EBITDA s'établit en baisse à -3,1 millions d'euros contre -2,5 millions d'euros en 2009. Le résultat opérationnel courant s'établit à -5,2 millions d'euros contre -4,8 millions d'euros en 2009.

La **croissance du segment Autres activités** est portée par des acquisitions récentes. Le chiffre d'affaires s'élève à 262 millions d'euros, en progression de 4,2 %. L'EBITDA est en hausse de 35,3 % à 31 millions d'euros et le résultat opérationnel courant s'établit à 15 millions d'euros.

### Structure financière

L'endettement net du Groupe s'élève à 2 240 millions d'euros contre 2 337 millions d'euros au 31 décembre 2009 ; cette baisse s'explique essentiellement par la hausse de la trésorerie.

Le ratio dette/capitaux propres s'élève à 66 % au 31 décembre 2010 contre 72 % à fin 2009.

### Chiffre d'affaires

(en millions d'euros)

2009	2010
2 633	2 739

**+4,0%**

### EBITDA

(en millions d'euros)

2009	2010
883	927

**+5,0%**

### Résultat net du Groupe hors éléments non récurrents

(en millions d'euros)

2009	2010
269	300

**+11,3%**

### Dividende proposé par action

au vote de l'AG du 5 mai 2011

**1,52 euro**

\* Sauf lorsqu'il en est indiqué autrement, les pourcentages comparent les données 2010 aux données équivalentes 2009.

1 - Redevances passagers, atterrissage (qui inclut depuis le 1<sup>er</sup> avril 2009 la redevance balisage), stationnement (qui inclut depuis le 1<sup>er</sup> avril 2009 la redevance carburant).

## Description des activités de sûreté

Sous l'autorité du préfet compétent et sous le contrôle des services de l'État, Aéroports de Paris est tenu de mettre en place :

- un service d'inspection filtrage de passagers (passage sous un portique permettant la détection des métaux complété de palpations de sécurité) et de tous les bagages de cabine (examinés par un appareil à rayon X et éventuellement fouillés) ;
- un service d'inspection filtrage des bagages en vertu duquel 100 % des bagages de soute sont inspectés par des moyens définis par l'État et qui sont essentiellement des appareils de détection d'explosifs généralement intégrés dans le dispositif de traitement et des bagages de plates-formes ;
- des mesures d'inspection filtrage des personnels et des véhicules à chacun des accès de la zone de sûreté à accès réglementé des aéroports, et recourant en particulier à la biométrie ;
- des procédures de sûreté d'utilisation des installations mises à la disposition de ses partenaires (comptoirs d'enregistrement, salles d'embarquement, etc.) ;
- des aménagements spécifiques en aérogares et hors aérogares : séparation physique des flux de passagers au départ et à l'arrivée, vidéo-surveillance des postes d'inspection filtrage et des accès des personnels, clôtures de sûreté, sorties de secours sécurisées, portes et couloirs anti-retours, etc.

L'ensemble de ces mesures doit être décrit dans un programme de sûreté établi par Aéroports de Paris et transmis pour approbation aux autorités de l'État.



Environ 300 personnes sont employées par Aéroports de Paris pour assurer directement les fonctions sûreté et près de 5200 sont employées par des entreprises prestataires spécialisées pour exercer les missions d'inspection filtrage.

Les activités de sûreté, comme celles relatives au sauvetage et à la lutte contre l'incendie des avions, et au service de prévention du péril animalier, celles liées aux mesures affectées dans le cadre des contrôles environnementaux et certaines de celles se rapportant au contrôle automatisé aux frontières par identification biométrique, sont financées par la taxe d'aéroport perçue sur chaque passager au départ et sur chaque tonne de fret et de courrier embarquée.



**Claude Kupfer,**  
Directeur de la Sûreté et  
du Management des Risques

### Quelles sont les missions de la Direction de la Sûreté et du Management des Risques ?

En termes de Sûreté, la Direction est là pour « donner la règle » et vérifier qu'elle est bien appliquée, tout en veillant au bon équilibre entre des exigences de sûreté justement appréciées et des coûts qui restent supportables avec pour ambition de contribuer à faire de nos aéroports une des meilleures références européennes en matière de satisfaction des clients.

La principale mission du domaine du Management des Risques consiste à connaître et maîtriser les risques pour permettre au Groupe Aéroports de Paris d'atteindre ses objectifs.

### Après plus de 6 mois d'exercice dans vos fonctions, quelles sont vos premières impressions ?

Je crois qu'il existe quatre mots-clefs pour caractériser nos métiers :

**Vigilance** : on ne doit jamais baisser la garde, surtout dans un contexte mondial où la menace doit être considérée comme durable.

**Maîtrise des coûts** : une évolution de nos obligations réglementaires peut avoir d'importantes conséquences pour l'exploitation et la qualité de service. Par ailleurs, l'impact économique et financier de nos actes, décisions, contrats doit devenir une dimension importante de notre action.

**Partenariat** : la Direction de la Sûreté et du Management des Risques est amenée à travailler dans un partenariat constant avec les autres directions : l'appréhension de la sûreté et la sensibilisation aux risques supposent une pédagogie permanente conçue en collaboration avec l'ensemble des acteurs.

**Satisfaction client** : il faut garder à l'esprit que la satisfaction du client (compagnies et passagers) reste le fil rouge de notre activité.

### Une enquête annuelle de satisfaction passagers

Une enquête annuelle, menée depuis 2006 en collaboration avec la Direction Marketing, Commerce et Communication, permet à la Direction de la Sûreté et du Management des Risques de suivre l'évolution du taux de satisfaction des passagers relatif aux contrôles de sûreté et d'identifier des axes d'amélioration.

Les passagers sont invités à s'exprimer sur de nombreux aspects de leur passage au Poste Inspection Filtrage (Pif) : temps d'attente, durée du contrôle, aménagement de l'espace, informations fournies aux passagers, mise en œuvre des mesures de sûreté, agents de sûreté, benchmark avec les autres aéroports...

Le résultat de l'enquête 2010 est globalement bon (96 % des passagers sont satisfaits du contrôle de sûreté, contre 94 % en 2009). Néanmoins nous devons rester vigilants sur le taux de passagers « très satisfaits », en baisse dans plusieurs domaines. En effet, l'augmentation du nombre de personnes nous attribuant la meilleure notation est essentielle pour améliorer la position d'Aéroports de Paris par rapport à d'autres grands aéroports internationaux.

## La conciergerie, un service haut de gamme...



Il s'agit d'une panoplie de services d'accueil hautement personnalisée, mis à la disposition d'une clientèle d'affaires ou VIP, pour faciliter et simplifier les parcours et répondre à leurs attentes de dernière minute :

- Accompagnement et transfert personnalisés sur l'ensemble des circuits Départs, Arrivées, Correspondances.
- Services de conciergerie, type Grand Hôtel : pressing, fleuriste, remise de clefs.
- Entretien du véhicule pendant le voyage, réservations d'hôtels ou de restaurants.

Deux comptoirs sont ouverts à Paris-Orly, terminal Ouest et Paris-Charles de Gaulle, terminal 1. Trois autres ouvriront dans le courant du premier semestre à Orly-Sud et aux terminaux 2C et 2F de Paris-Charles de Gaulle.

## Passerelles : une consultation commune à Aéroports de Paris et Schiphol Group

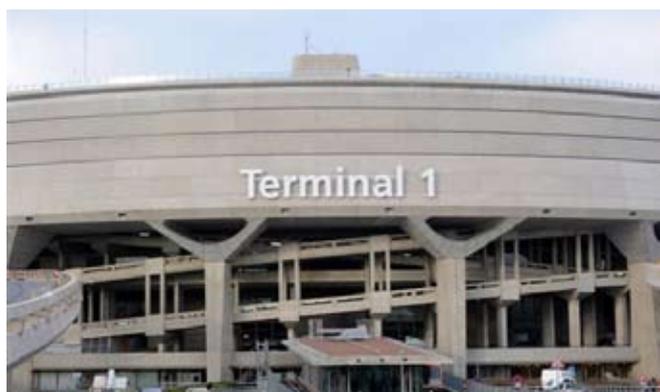
Très tôt diagnostiqué au sein de l'alliance Hublink comme une initiative à forte valeur ajoutée, la consultation commune pour le renouvellement des passerelles sur les deux plates-formes aéroportuaires s'est concrétisé à l'automne 2010. Cependant, au départ, les clauses techniques n'étaient pas nécessairement alignées (en effet, les spécifications techniques des actuelles passerelles françaises et néerlandaises étant différentes), il a fallu regrouper les univers contractuels pour proposer aux fournisseurs un dossier unique. Fonctionnalités, dispositifs de sécurité, matériaux, confort climatique : chaque élément a été abordé en détail afin de trouver la meilleure configuration commune dans le respect des réglementations.

Les modèles livrés sur chaque plate-forme seront identiques... à 90 %, les Néerlandais étant en moyenne plus grands, il a fallu rehausser la hauteur des plafonds du modèle commun pour répondre aux normes en vigueur aux Pays-Bas !

Aboutir à un cahier des charges commun a ainsi permis de bénéficier d'un effet volume qui a attiré de nombreux fournisseurs.



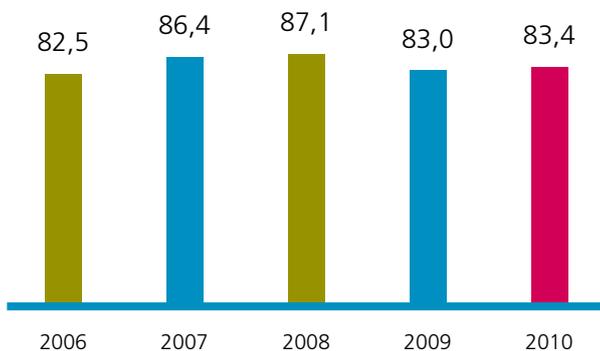
## 32 millions d'euros pour la satisfaction clients



Sur la période 2011-2015, une enveloppe spéciale de 152 millions d'euros sera prévue pour les opérations dont la vocation est d'améliorer la satisfaction clients, en particulier celles relatives à l'orientation, la fluidité et la propreté. Cinq millions d'euros ont été spécialement débloqués pour minimiser l'impact des travaux dans les terminaux de manière à maintenir la satisfaction clients. Cette année, environ 40 millions d'euros seront investis : mise au standard des blocs sanitaires, fin de la refonte de la signalétique dans les parcs, rénovation du module P, amélioration de l'ambiance en zone arrivées du T2E, mise en lumière de la façade du Terminal 1 de Paris-Charles de Gaulle, modification des comptoirs des compagnies à Orly Sud, etc.

**Évolution du trafic**

(en millions de passagers)



*Sur l'année 2010, le trafic passager augmente de 0,4 % pour atteindre 83,4 millions de passagers contre 83,0 millions en 2009*

Il progresse de 0,4 % à Paris-Charles de Gaulle (58,2 millions de passagers) et de 0,4 % à Paris-Orly (25,2 millions de passagers). Le trafic du 1<sup>er</sup> semestre 2010 est en baisse de 2,1 % et celui du 2<sup>nd</sup> semestre 2010 est en hausse de 2,8 %. Hors événements exceptionnels (volcan et intempéries du mois de décembre 2010), le trafic aurait enregistré une croissance de 2,4 %.

Le taux de correspondance est en baisse de 1,5 point, à 23,2 %.

En 2010, les compagnies à bas coût (low-cost), qui représentent 12,8 % du trafic total, voient leur nombre de passagers augmenter de 5,7 % par rapport à 2009. Cette performance tient notamment à la poursuite de la croissance de compagnies telles qu'easyJet et Vueling.

Le nombre de mouvements d'avions est en baisse de 4,2 % à 707 578. Le taux de remplissage annuel moyen des avions s'établit à 76,0 %, en hausse de 2,0 points par rapport à 2009.

L'activité Fret et Poste augmente de 15,9 % avec près de 2,5 millions de tonnes transportées.

## *Renforcement du développement commercial des co-entreprises avec Lagardère Services*

Aéroports de Paris et Lagardère Services ont annoncé le 24 février 2011 la prolongation jusqu'au 31 octobre 2019 de leur partenariat au sein de la Société de Distribution Aéroportuaire, opératrice des activités alcool/tabac/parfums/cosmétiques et gastronomie des aéroports Paris-Charles de Gaulle et Paris-Orly. Ce partenariat a pour objectif d'accélérer la croissance des activités commerciales des aéroports parisiens, tout en poursuivant l'amélioration de la qualité de service et de la satisfaction des passagers.

## *Signalétique routière, la qualité des panneaux s'affiche*

La refonte de la signalisation routière est une composante significative du plan d'amélioration de la qualité des abords des aéroports. Depuis mi-octobre 2010, les travaux sont largement perceptibles aux abords de l'aéroport Paris-Charles de Gaulle.

Parallèlement, une mise en conformité avec la réglementation s'opère ; la lisibilité est améliorée et les parcours sont plus cohérents tandis que les trajets sont à la fois sécurisés et fluidifiés.

Comme pour le réseau routier national, désormais, des couleurs prescrites sur fond vert renforcent les indications des terminaux et l'harmonisation des intitulés de zone a été repensée. Les nouvelles structures ont été dimensionnées en fonction des évolutions de la plate-forme jusqu'en 2015.



## *L'activité Immobilier affiche sa volonté d'être un acteur qui compte*

Dynamiser le patrimoine et attirer de nouveaux clients, c'est le défi actuel de la Direction de l'Immobilier (IMO) qui veut recentrer ses activités sur le modèle des grandes foncières, entreprises dont l'objet social est la détention d'un parc immobilier, dans le but de le louer ou de l'utiliser au mieux de ses intérêts. Les plates-formes sont des poumons économiques majeurs et Aéroports de Paris a la chance unique de disposer de près de 450 hectares de réserves foncières en pleine propriété. Le périmètre d'activité comprend, en effet, l'immobilier aéroportuaire (les hangars, le fret) et de diversification (bureaux, commerces, services et hôtels). Pour conquérir de nouvelles parts de marché, IMO se recentre sur son cœur de métier : suivi commercial, aménagement des programmes et gestion patrimoniale. Conséquence au plan opérationnel, l'exploitation et la maintenance sortent du périmètre et sont confiées à des prestataires. Le maître mot de cette nouvelle organisation est la satisfaction des clients ; la relation client est désormais une activité à part entière. Cette démarche qualité globale permettra ainsi de développer le portefeuille clients.

## *Air Bridge Cargo, une nouvelle compagnie de fret*

Après Air China Cargo en mars 2010 et TMA en juillet, Paris-Charles de Gaulle accueille depuis septembre Air Bridge Cargo (ABC), qui a ouvert une nouvelle ligne aérienne tout cargo. Paris est ainsi relié aux deux aéroports de Moscou (Domodedovo et Sheremetyevo) deux fois par semaine. Cette nouvelle ligne de 747-400F permettra de mieux satisfaire nos clients et de faciliter l'accès au marché chinois, en plein essor. Au total, seize compagnies tout cargo desservent Paris-Charles de Gaulle, première plate-forme européenne cargo en 2009.

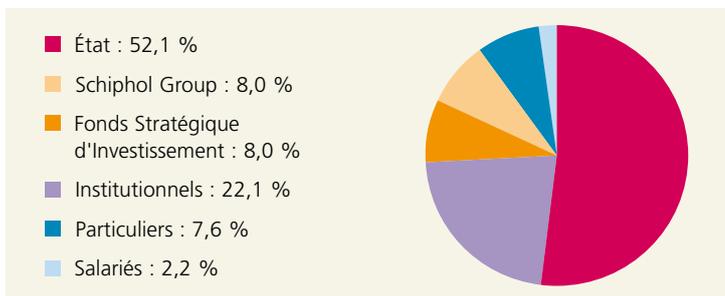
## Évolution du cours de Bourse



■ ADP

## Répartition du capital au 31/12/2010

> 98 960 602 titres



## L'action Aéroports de Paris

**Le cours le plus haut 2010 :** 64,78 €

**Le cours le plus bas 2010 :** 51,59 €

**Code ISIN :** FR 0010340141

**Code mnémorique :** ADP

**Place de cotation :** Euronext Paris

**Marché :** SBF 120

**Première cotation :** 16 juin 2006

**Éligibilité PEA/SRD :** oui

**Capitalisation boursière :** 5 845,0 millions d'euros au 31 décembre 2010

**Nombre de titres :** 98 960 602

### Contact

par courrier à : Aéroports de Paris – Marie-Serje Cuvillier  
Relations avec les actionnaires individuels  
291, boulevard Raspail – 75675 Paris Cedex 14  
par téléphone N° gratuit : 0 800 101 800

## Visites de site

Les visites de l'aéroport de Paris-Charles de Gaulle remportent toujours un très vif succès. Les 3 visites programmées au premier semestre 2011 ont été prises d'assaut dès les premières heures qui ont suivi la réception de l'invitation.

**Les 3 prochaines visites du second semestre auront lieu :**

- jeudi 22 septembre,

- jeudi 13 octobre,

- mardi 15 novembre.

**Pour vous inscrire, appeler le 01 43 35 72 14**

Attention : pour des raisons de sûreté, nous ne pouvons accueillir que des groupes de 20 personnes maximum.

## Le Club des actionnaires

Le Club actionnaires est ouvert à tous les actionnaires détenteurs d'un minimum de 30 actions au porteur ou d'une seule action au nominatif. Un bulletin d'adhésion ainsi que le règlement du club sont disponibles sur Internet et de plus amples informations sont mises également à votre disposition au N° gratuit : 0 800 101 800.

N'hésitez pas à le rejoindre, vous recevrez en priorité un certain nombre d'information ainsi que des invitations aux différentes manifestations qui sont organisées dans votre région.

## Agenda 2011

### Assemblée Générale

5 mai 2011 à 15 h 00  
Palais des Congrès  
75017 Paris  
Métro Porte Maillot

### Réunion d'actionnaires

Marseille : 6 juin 2011  
Lyon : 15 décembre 2011

### Visite de l'aéroport de Paris-Charles de Gaulle

18 janvier 2011  
17 février 2011  
19 mai 2011  
22 septembre 2011  
13 octobre 2011  
15 novembre 2011

### École de la Bourse

Annecy : 15 octobre 2011

### Aéroports de Paris

Société à conseil d'administration au capital de 296 881 806 euros  
Siège social : 291, boulevard Raspail – 75675 Paris Cedex 14  
RCS Paris B 552 016 128

Directeur de la publication : Pascal Bourgue  
Rédacteur : Marie-Serje Cuvillier